

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Je ne sais pas combien de temps Ottawa pourra continuer à céder des points d'impôt sans perdre son pouvoir de péréquation, parce que la péréquation est assurée grâce aux points d'impôt restants que le gouvernement fédéral continue à percevoir. A un certain moment—et je dirais que ce sera pour bientôt—le gouvernement fédéral devrait décider que c'est aussi loin qu'il peut aller. Nous ne pouvons garantir des recettes indéfiniment. Nous ne pouvons assurer la péréquation suivant la plus haute moyenne et conserver l'assiette économique qu'il nous faut pour assurer des normes nationales dans les domaines où elles sont menacées. J'ai peur que le gouvernement fédéral perde la poigne économique qu'il lui faut pour s'acquitter de sa tâche.

Je n'ai pas peur que les provinces pauvres ne puissent plus assumer leur responsabilités dans le cadre de ces programmes. Cet argument n'est qu'une habile diversion. Que certaines provinces ou toutes les provinces soient réparties mécontentes ne m'inspire aucune crainte. Elles n'ont pas obtenues tout ce qu'elles voulaient. Mais si elles l'avaient obtenu, elles auraient épuisé les ressources fédérales à tel point que le Canada aurait été gravement affaibli; il aurait perdu la capacité d'action qui lui est indispensable dans un pays aussi important et aussi diversifié que le nôtre.

Les provinces ne vont certainement pas applaudir cette mesure sur les accords fiscaux, mais il est décevant de voir les partis de l'opposition soulever des problèmes qui n'en sont pas au lieu de se demander ce que le gouvernement fédéral fera maintenant, ce qui est à mon avis une question plus importante. Nos taxes fédérales sont-elles suffisantes pour que nous assumions nos responsabilités dans un pays diversifié comme le nôtre qui se trouve menacé, comme nous le savons tous, par toutes sortes de problèmes internes et externes?

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir participer aujourd'hui au débat sur le bill concernant les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les députés sont dans une situation difficile étant donné qu'ils doivent étudier un programme qui a déjà reçu l'accord de 11 personnes, en l'occurrence les premiers ministres de chaque province et le premier ministre fédéral (M. Trudeau). Nous sommes donc devant un fait accompli. On nous demande de sanctionner automatiquement une chose que a été décidée à huis clos.

Je pense que je comprends pourquoi une bonne partie des négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces doivent avoir lieu à huis clos. Bien entendu, chacune des personnes en cause apporte à la table de négociation le programme qu'elle voudrait voir repris dans tout accord. Puis, avec plus de réalisme, après avoir évalué leurs pertes, elles se disent certainement: «Voici ce que je dois obtenir pour pouvoir dire aux électeurs de ma province que j'ai négocié de bonne foi et que j'ai obtenu tout ce que j'ai pu.»

[M. Kaplan.]

Je le comprends, mais ce que je reproche à l'attitude du gouvernement, c'est qu'avant les négociations, il n'a pas donné l'occasion à la Chambre de discuter dans les grandes lignes de ce que nous étudions maintenant. Nous ne pouvons faire autrement que de dire oui ou non. Nous sommes dans la même situation que les provinces quand on leur a dit: «Voici, c'est à prendre ou à laisser, mais le marché est déjà conclu.» Je vois des députés présents ici qui ont assisté à ces négociations alors que le gouvernement fédéral a proposé un programme tellement alléchant que les provinces n'avaient d'autre choix que d'accepter. Cependant, par la suite, le gouvernement fédéral a changé les règles au cours des années. Ce gouvernement s'étonne ensuite qu'il y ait des tensions au sein du fédéralisme. La cause saute aux yeux. Il ne peut y avoir que des tensions dans le système si, alors qu'on joue le jeu de bonne foi, on en change les règles en cours de route.

Il est certain que le fardeau des provinces s'est appesanti. Et non seulement celui des provinces, mais aussi celui des municipalités. Nous savons tous que l'assiette fiscale des municipalités n'a à peu près jamais été élargie. Les impôts fonciers sont essentiellement leur principale source de revenus. Partout au Canada, les municipalités ont dû s'adresser aux gouvernements provinciaux en ces termes: «Pour nous permettre d'assurer les services de transport essentiels, les services d'éducation, pour mettre en place l'infrastructure nécessaire aux services municipaux, le gouvernement provincial doit nous céder des points d'impôt.» Mais les provinces ne sont pas capables de consacrer plus d'argent aux affaires municipales. Le gouvernement du Manitoba a même tenté désespérément de dépeindre aux Manitobains les embarras financiers dans lesquels il se trouve. Au Manitoba, 40.5 p. 100 de l'impôt fédéral va au gouvernement provincial et 2 p. 100 aux municipalités, ce qui donne en tout 42.5 p. 100. Le taux provincial est égal à 42.5 p. 100 du taux fédéral. Déjà, on prévoit que les provinces ne seront pas en mesure de donner aux municipalités les ressources dont elles ont besoin pour assurer les services.

• (1650)

J'aimerais dire à la Chambre comment je conçois le fonctionnement d'un État fédéral. Je ne veux pas le faire avec sectarisme, car je veux seulement exprimer à la Chambre les sentiments de quelqu'un qui a vécu dans l'Ouest toute sa vie et qui est avant tout un Canadien. Je suis sûr que tous les députés sont dans le même cas, mais si nous voulons comprendre le système fédéraliste et si nous sommes convaincus que l'unité doit être préservée, nous devons également avoir le courage de présenter à la Chambre l'opinion de nos électeurs. Cela dit, comment en tant qu'agents du fédéral estimons-nous expliquer à nos électeurs les raisons pour lesquelles le Canada doit rester un seul et même pays, pour lesquelles l'unité a tellement d'importance et l'union fédérale doit survivre?